Bail 1

BAIL COMMERCIAL

ENTRE LES SOUSSIGNES:

Le Bailleur:

Monsieur Bernard Lefevre, demeurant à **15 Rue de la Paix, 75002 Paris**, téléphone : **01 45 67 89 10**, email : bernard.lefevre@email.com, ci-après désigné "Le Bailleur".

Le Preneur:

Société "Les Vêtements de Paris", représentée par Monsieur François Dupont, Directeur, ayant son siège social à **10 Rue du Faubourg Saint-Antoine**, **75011 Paris**, téléphone : **01 45 67 89 11**, email : contact@vetementsparis.com, ci-après désignée "Le Preneur".

DESIGNATION DES LIEUX LOUEES

A Paris, 10 Rue du Faubourg Saint-Antoine, au rez-de-chaussée d'un immeuble, un magasin de 120 m² composé de deux salles à usage commercial, une petite cuisine, et une salle d'eau.

DUREE

Le présent bail est consenti et accepté pour une durée de **5 années** consécutives, à compter du **01 janvier 2025**. Le bail prendra fin le **31 décembre 2030**, sauf résiliation par l'une des parties, conformément aux dispositions prévues par le code civil.

Le preneur pourra demander une reconduction tacite du bail à son terme, sauf avis contraire écrit du bailleur, au moins trois mois avant la fin du contrat.

DESTINATION DES LIEUX

Le local ci-dessus sera loué à usage de **magasin de vêtements pour homme**, et activités annexes. Il est expressément interdit d'exercer toute autre activité sans l'accord écrit du bailleur.

CONDITIONS

Le présent bail est consenti et accepté sous les clauses et conditions suivantes que le preneur s'engage à exécuter :

- 1. **Jouir des lieux loués** dans l'état où ils se trouvent, sans pouvoir exercer aucun recours contre le bailleur pour toute défectuosité existante.
- 2. **Jouir de l'ensemble des locaux** sans nuire à la tranquillité du voisinage et sans y commettre aucun abus.